

# REGLEMENT PARTICULIER COURSES SUR PISTE

Quad Glisse X Side Cars 500cc X National 500 Challenge Quad Glace X Short Track Solo Inter Champ. Monde Speedway Trophée des Hippodromes X 250 cc X Cadet/Minime Short Track Quad Numéro de la manifestation : 478 Date: 1<sup>er</sup> mai 2013 Lieu de la manifestation : Parc Municipal 33190 MORIZES **ORGANISATEUR** Nom (club): MORIZES MOTO CLUB..... Adresse: Le Parc Municipal 33190 MORIZES No tel . : 05 56 71 35 85 - 05 56 61 76 08..... No fax: 05 56 61 74 33..... Email: christian.bouin@tb-mob.fr **ACCES** Sortie : La Réole ..... Autoroute : A63 ...... Route nationale: D 1113..... Ville la plus proche : LA REOLE..... à ...... km du circuit Direction: (Nord, Sud, Est, Ouest) Voir plan annexé. **PARCOURS** Nom : Piste du Parc Municipal ..... Longueur de la piste : 520 ml Largeur minimale: 14/15 ml Un plan du circuit est joint à ce règlement. Secrétariat de la manifestation Adresse: BOUIN Régine 14 Le Bourg 33190 BOURDELLES..... No tel.: 05 56 71 31 85 05 56 61 76 08..... No fax : 05 56 61 74 33..... Ouvert du : ...Lundi.....au : ...Vendredi..... de **15** . (h.) à : .....**18.** (h.) **OFFICIELS** Licence n° TBA ...... - Délégué : SAMBARREY Robert **FFM** Licence n° TBA..... - Arbitre : SAMBARREY Robert FFM FFM... Licence n° TBA...... - Directeur de Course : DARRIET Christophe FFM.. Licence n° TBA..... - Directeur de Course Adjoint : BARES Jean Noel FFM.. Licence n° TBA...... - Juge de départ : LAMARQUE Philippe

FFM... Licence n° TBA......

FFM... Licence n° TBA......

FFM... Licence n° TBA......

## SERVICE MEDICAL

Nom du Médecin : MONTASSER Ankas.....

- Commissaire technique : CHAVERON Patrice

Secrétaire de la manifestation : BOUIN Régine
 Responsable du Pré Parc : AUDUREAU Gilles

Nombre de secouristes : ADPC 12.....

Nombre d'Ambulances:	2 CONTROL OF THE CONT
Montple a Ambalances.	<u></u>

La compétition est organisée conformément au Code Sportif de la FFM, aux prescriptions de la CCP, et aux Règlements des Championnats FFM et FIM

## **CONTROLES**

Licences: de 8h.9h30.....

Les pilotes ayant été accidentés lors d'une précédente épreuve devront obligatoirement fournir un certificat médical de reprise.

<u>Technique</u>: de 8.... à ...10..h .....

Le non respect des horaires ci-dessus ou la non présentation du livret technique entraînera une pénalité de 30 € (chèque à l'ordre de la FFM).

#### **MACHINES ET EQUIPEMENTS**

Les pilotes dont les machines ou les équipements de protection ne seraient pas conforme au règlement technique en vigueur pour l'année en cours se verront refuser le départ sur décision du jury de l'épreuve.

Les machines devront être dotées de plaques à numéros parfaitement lisibles apposées sur l'avant et les côtés.

#### DEROULEMENT

La présentation des pilotes aura lieu à ...13h30.....

Les essais officiels débuteront à ...9h30 ....

#### **ASSURANCES**

Le Moto Club de MORIZES... a contracté une assurance responsabilité illimitée contres les accidents de toute nature, corporels et matériels pouvant être causés à des tiers pendant la manifestation sur l'ensemble du site auprès de la Compagnie Assurance Moto Verte.....

## **RECLAMATIONS**

Toute réclamation devra être remise au Directeur de Course par écrit dans les 30 minutes qui suivront l'heure d'affichage des résultats de la manche concernée et être accompagnée de la somme de 75 €, qui sera restituée au réclamant si le bien-fondé est reconnu. Elle doit être assortie, lorsqu'elle suppose un démontage du moteur, d'une caution de 75 € pour les moteurs à deux temps et de 150 €, pour les moteurs à quatre temps. Dans le cas contraire, la somme sera versée au pilote, 75 ou 150 € suivant le type. Aucune réclamation ne peut être déposée contre une décision de l'Arbitre de l'épreuve.



